



*Comité départemental de Sport boules
de la Côte d'Or*



Boulodrome municipal Chauffour, 17 rue Léon Mauris 21000 Dijon

<http://cbd21.sportsregions.fr/>

cbd21@laposte.net



Assemblée générale 2023-2024

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire et électorale 2023-2024 du 4 octobre 2024.

Les membres du Comité bouliste départemental de la Côte d'Or se sont réunis en Assemblée Générale le vendredi 04 octobre 2024, 7 place de l'Illiotte 21130 AUXONNE.

L'assemblée est présidée par Louis LANNI en qualité de président en exercice et Carole FAIVRE en est nommée secrétaire.

Le vote à main levée est adopté à l'unanimité pour les comptes rendus moral, activités et financier. Est désignée scrutatrice : Carole FAIVRE.

Conformément à l'article 6 des statuts, le quorum (1/3 des membres) est atteint, avec 9 membres présents l'Assemblée Générale peut valablement délibérer et est ouverte à 18 h 30.

Le président rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Appel des clubs
- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Bilan sportif
- Rapport financier et bilan prévisionnel
- Rapports des Présidents de club
- Election du Comité directeur et du bureau
- Questions diverses
- Intervention des personnalités invitées

Appel des clubs

Présents:

- Auxonne : Louis Lanni
- Nuits : Jean-François Reveane (pouvoir à J.M. Bourdin)
- Chenove : Denis Blanc
- Beaune : Jean-Claude Fontaine
- Seurre : Didier Veyssière
- BLS Dijon : Alain Vorillion

Absents excusés:

- Sainte Colombe : Gérard Dumont (pouvoir à Louis LANNI)

Fiche de présence La annexe 1

Préambule

Louis LANNI : « Bonsoir à toutes et tous et bienvenus à notre AG du Comité départemental de sport-boules de la Côte d'Or. Je vous remercie tous pour votre présence ici ce soir. Nous ne pouvons pas commencer cette AG sans avoir une pensée pour nos anciens qui nous ont quitté. Pour eux, nous allons observer un temps de recueillement ».

Vote du CR de l'AG 2022-2023 : vote à l'unanimité

1 - Rapport moral et d'activité par le président.

« Cette exercice 2023-2024 est mon dernier en temps que président, comme je vous l'avais annoncé en janvier, je ne me représenterais pas pour des raisons de santé qui ont eu raison de mes capacités de travail indispensable à ce poste. Le manque d'implication des clubs pour prendre des postes au bureau mais aussi dans les actions de développement que j'ai dû pour la plupart mener seul ont pompé mon énergie, ce qui constitue aussi les raisons de ma démission, sans compter les critiques sur les réseaux et autres ... Oui, lors de cette assemblée, j'aurai aimé pouvoir remercier le bureau, je vais donc me remercier pour le travail accompli pendant ces quatre années de labeur et remercier Carole Faivre qui a continué à gérer les mutations, les licences et les résultats sportifs. Je vais donc tourner la page sans regrets mais avec une certaine amertume. Mon échec sera de ne pas avoir réussi à fédérer autour de moi et de ne pas avoir donné la dynamique qui pourtant fonctionne dans mon club, c'est à dire d'au moins ressembler aux autres disciplines sportives qui pour la plupart proposent le côté loisir, la compétition, une école pour les jeunes et l'inclusion de personnes en situation de handicap. Je me féliciterais par contre d'avoir renoué avec les instances sportives départementales comme le CDOS 21 qui pour l'occasion nous a découvert et avec qui nous entretenons de très bonnes relations ».

Effectif

« On se réjouira de la stabilité de l'effectif qui pour la saison 2023-2024 est de 210, notamment grâce à un gros contingent du club de Chenove qui à lui tout seul comptabilise 85 licenciés. Au début de mon mandat, nous étions 175, certes après la période covid. Parmi ces 215 licenciés, 85 sont donc du club de Chenôve, 19 de Seurre, 20 de la BLSD, 28 d'Auxonne, 15 de Talant, 22 de Beaune, 16 de Nuits et 5 de Sainte Colombe. L'effectif global est composé de 6 licences M2, 35 M3, 100 M4, 25 F4, 15 loisirs hommes et 23 loisir femmes, 1 G-18, 1G-15, 1G-11, 2 G-9. Voilà pour l'effectif qui en ce début de cette nouvelle saison 2024-2025 est déjà de 169 ».

Résultats sportifs

« Côté sportif, je voulais remercier les clubs qui ont assuré l'organisation de nos différents championnats départementaux et régionaux 2023-2024, sans oublier les organisateurs de compétitions propagandes, promotion ou loisir sans oublier les journées de qualif Open féminin. Carole Faivre vous fera un compte rendu détaillé de la saison sportives ».

Développement

« Notre Comité a organisé un week-end sport-boules au féminin comprenant une journée découverte le samedi et la Finale de l'Open féminin le dimanche. Cet Open féminin suscite toujours un grand intérêt pour nos féminines qui étaient nombreuses cette saison à postuler pour une qualification, merci au clubs de Beaune, Auxonne qui les ont très bien accueillies pour les épreuves de qualifications et merci à Yvette et Carole pour la gestion ».

« Lors de la saison 2023-2024, nous avons aussi mené des actions en faveur des jeunes avec une journée USSEP à la BLSD avec l'aide de Thierry Mahoudeau pour 4 classes de la région dijonnaise, une convention devrait voir le jour. Nous avons aussi eu des subventions de l'ANS : une de 1000€ pour l'Open féminin et la journée sport boules au féminin et une autre de 500 € pour des ateliers de perfectionnement pour les féminines (préparation à l'Open). 300€ nous ont également été attribué pour des formations et stages. 1000 € de FDVA nous été attribué pour la promotion su sport boules auprès des personnes retraités, cette action est en cours.

Tous les comptes-rendus financiers ont été transmis aux organismes qui nous ont aidé financièrement pour les actions 2022-2023.

J'en profite pour vous rappeler que tous les clubs peuvent faire des demande de subvention FDVA ou auprès de l'ANS, je vous transmettais les formulaires de demande tous les ans ».

Stages

« Nous avons organisés deux stages arbitres auxquels ont participé Sylvain Chopard et Didier Veyssière ainsi que la journée d'examen auxquels nos deux stagiaires ont échoué, ils pourront participer à une journée de rattrapage au mois de novembre à Auxonne ».

« Pour en finir avec le rapport moral et d'activité, je tiens à féliciter tous les compétiteurs qui ont représenté la Côte d'Or au régionaux et aux départementaux, ils seront tous nommés lors du bilan sportif fait par Carole Faivre ».

Vote du rapport moral : vote à l'unanimité

2 - Bilan sportif par Carole Faivre.

– Vétérans

M4 : Talant bat Chenove en finale du départemental, ces deux équipes seront accompagnées de Beaune (3e) pour le Bourgogne où Chenove échoue en finale et Beaune en ½ finale.

TD : Chenove se qualifie au France TD lors du championnat BFC-Grand-est et perd La ½ finale du France.

– Simple

M4 et M4 : victoire et qualification au Bourgogne pour deux seurois : David Clément en M4 et Didier Veyssière en M3. David Clément est également champion de Bourgogne et perd au France 1/4 de finale.

M2 : Yannis Gobin de Chenôve perd La ¼ de finale au France.

- Double

M4 : Chenove et Auxonne se qualifie pour le Bourgogne où Chenove échoue en Finale.

M3 : Talant, Chenove et Auxonne se qualifie pour le Bourgogne où Chenove échoue une nouvelle fois en finale.

M2 : Chenove échoue au France La ¼ de finale.

F4 : au régional, la BLSL perd en ¼ de finale.

- Quadrette

M4 : Chenove remporte sa qualification au France face à Beaune et ira juqu'en ¼ de finale au France.

M3 : qualification de Talant au régional qui ne sortira pas des poules au France. Pas d'équipe qualifiée au championnat LM3.

- Championnat des AS 3e et 4e D

Six clubs ont participé. Auxonne remporte le titre de champion de Côte d'Or mais échoue au final du Bourgogne.

- Championnat des clubs de N2

Chenove et Auxonne finissent la phase de poule en bas de tableau.

4 - Rapports financiers et bilan prévisionnel (en annexe 2)

Vote des rapports financiers : vote à l'unanimité.

Le bilan prévisionnel sera présenté ultérieurement par le nouveau bureau.

5 - Rapports des Présidents de club .

- **BLSL Dijon : Alain VORILLION**

« La BLSL va fusionner avec le club de l'Etoile qui est aujourd'hui en sommeil. Le site de l'Etoile va être entièrement refait et sera fermé pendant les travaux qui seront effectués par la ville de Dijon. J'ai réservé le boulodrome de Dijon les 18 et 19 janvier, Je propose une journée d'AS le 18 et nous recevrons la ligue M3 le 19. Ces deux dates sont réservées au boulodrome de Dijon. D'ailleurs, il faudrait que le nouveau président prennent contact avec le président de l'Amicale du boulodrome pour réserver des dates. Les terrains du boulodrome ont été refaits, ils sont déjà bien, mais il continuerons à être roulé jusqu'à décembre ».

- **Auxonne : Louis LANNI**

« Auxonne, c'est 28 licenciés avec une équipe en club sportif N2, une équipe AS 3e et 4e D championne de Côte d'Or, une équipe qui dispute le championnat LM3, mais aussi une école de boules avec six enfants cette saison. Nous avons une convention avec les centre de loisirs et le périscolaire de la ComCom CAP Val de Saône. Nous avons une section para sport active avec également 6 joueurs cette saison, un de plus que la saison dernière où nous avons obtenu le label Valides-handicapés décerné par le CDOS 21. Le club est aussi répertorié sur le site national handiguide ».

- **Nuits : Jean-François REVEANE représenté par Jean-Michel BOURDIN.**

« Rien de particulier, sinon que nous avons eu 40 doublettes à notre concours dont cinq de Côte d'Or, la recette pour la réussite d'un concours c'est de faire des kilomètres, les clubs rendent la pareil la plupart du temps. On remercie le club de Beaune pour le prêt de son boulodrome ».

- Chenôve : Denis BLANC.

« Nous avons fait une bonne saison, il ya des licenciés, de l'animation. Nous n'avons que deux jeunes dont un qui a participé au championnat de France avec une autre région. On reçoit des élèves, des handicapés, mais comme je l'ai toujours pensé ça n'a aucun effet au niveau licenciés ».

- Beaune : Jean-Claude FONTAINE

« Le club va bien, nous avons des jeunes de la pétanque qui sont venus, qui restent et s'investissent dans le club. On se pose même la question de savoir comment on va faire pour loger tout le monde l'hiver aux entraînements dans le petit boulodrome le mardi et le jeudi ».

- Talant : Edouard CHASTRUSSE

-Résultats sportifs

Champion Côte d'Or vétéran M4

Champion Côte d'Or double M3

Participation Ligue M3 Classé 7ème

Qualification championnat France M3

-Organisation manifestations

Championnat Bourgogne vétérans M4 et TD

Concours vétérans Août 2024

-Projet saison 2024 2025

Organisation 32 doubles au boulodrome de Dijon 11/01/25

Organisation concours vétérans 27/03/25 boulodrome Dijon

Organisation concours vétérans septembre 2025

- Seurre : Didier VEYSSIERE

« C'est une bonne saison, nous avons aussi participé à la LM3, c'est une bonne expérience, on va continuer cette année. On va refaire notre concours le 7 ou 8 juin, mais ce sera au jardin anglais comme avant ».

- Sainte Colombe : Gérard DUMONT (absent excusé).

6 - Questions diverses.

Jean-Michel BOURDIN : « Nous recevons et payons les abonnements SBM alors que nous avons demandé à être décocher de la liste des abonnés pour ne plus les recevoir. Je préviens que si nous même si nous continuons à recevoir ce magazine, je ne paierais pas les abonnements en fin de saison prochaine ». Réponse : « Le nouveau bureau se penchera sur ce problème d'abonnement ».

Alain VORILLION ; « Est-ce que le fait d'être en ESB départemental a eu des effets cette saison ? » Réponse : « Ce dispositif peut permettre de compléter l'équipe d'une AS qui ne serait pas complète pour disputer une compétition, mais il me semble que seul le club de Talant l'ai utilisé pour disputer le championnat fédéral M3 avec l'aide d'un joueur de Nuits ».

7 – Election du Comité directeur et du bureau.

- Cette année, comme tous les quatre ans, tous les membres du Comité directeur ont fini leurs mandats et sont démissionnaires.
- Nous allons donc élire un nouveau Comité directeur (compris entre 9 et 16 membres) qui élira un bureau.

- Sont candidats : François RICHARD (Seurre), Jean-Pierre GRANDGUILLAUME (Seurre), Brigitte COCHARD (Chenôve), Alain COCHARD (Chenôve), Edouard CHASTRUSSE (Talant) et Carole FAIVRE (Auxonne).
- Les présidents de club sont membres de droit du Comité directeur.

Sont élus à l'unanimité : François RICHARD, Jean-Pierre GRANDGUILLAUME, Brigitte COCHARD , Alain COCHARD, Edouard CHASTRUSSE et Carole FAIVRE.

Composition du bureau :

- Président : Alain COCHARD
- Président délégué : Edouard CHASTRUSSE
- Secrétaire : Brigitte COCHARD
- Secrétaire adjointe : Carole FAIVRE
- Trésorier : François RICHARD

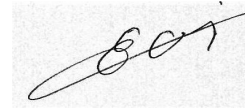
8 - Intervention des personnalités invitées.

Pas de personnalité présente.

Clôture de l'AG à 20 h 30

La secrétaire

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Chastrousse', is written over a light grey rectangular background.